



ORANGE, le 19 Avril 2019

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**PORTANT REGLEMENTATION TEMPORAIRE  
DE LA CIRCULATION ET DU  
STATIONNEMENT DES VEHICULES**

**AVENUE DE LATTRE DE TASSIGNY –**

**DIRECTION DE L'AMENAGEMENT  
& DU CADRE DE VIE**

**Gestion du Domaine Public**

La Mairie d'Orange informe :

- Pendant toute la durée des travaux de branchement AEP – sur trottoir, **Avenue de Lattre de Tassigny** au droit du magasin ALDI, la circulation des véhicules de toutes sortes pourra être momentanément perturbée, lors des manœuvres du camion et engins de chantier, pour les besoins de l'intervention.

La circulation piétonne pourra être interdite et renvoyée sur le trottoir d'en face.

Les véhicules en infraction seront mis en fourrière sans préavis.

- Les présentes prescriptions prendront effet à compter du 2 Mai 2019 et seront valables jusqu'à la fin des travaux, date fixée au 17 Mai 2019 (2 jours d'intervention), sous l'entière responsabilité de la Société BASSO TP de CAMARET SUR AIGUES.